

La Chambre s'est divisée sur l'amendement proposé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour

Messieurs *Pyke, Moore, Frobisher, Mure, Richardson, et Young.*

Contre

Messieurs *Bertelot, Martineau, Lussier, Fortin, Poulin, Caron, Taschereau, Turgeon, Bedard, Planté, Le Gendre, Weilbrenner, et Roy Portelance,*

Ainsi elle a passé dans la négative.

Et la question principale ayant été mise, la Chambre s'est encore divisée :

Pour	13
Contre	6

Et y ayant une majorité de sept pour l'affirmative,

RESOLU, qu'un Comité de neuf Membres, soit appointé pour préparer une Adresse loyale, soumise et suppliante à sa Majesté, pour supplier humblement sa Majesté qu'il lui plaise gracieusement recevoir le don offert par l'Assemblée de la Province du *Bas-Canada* dans l'Acte, intitulé, " Acte qui pourvoit à l'érection d'une prison " dans chacun des Districts de *Québec* et de *Montréal* respectivement, et aux moyens d'en défrayer les dépenses, " passé dans la quarante cinquième année du règne de sa Majesté, et de vouloir bien donner son approbation royale à cet Acte; assurant sa Majesté de la loyauté de ses fidèles sujets dans cette Province, et de leur zèle pour le soutien de son Gouvernement bienfaisant, et de la vive reconnaissance avec laquelle ils ressentent les effets puissants de sa protection paternelle sur la prospérité de cette